

Télégramme – 03-01-2013

Houat

Le port aura un budget annexe en 2013



Le port de Houat : entre pêche et plaisance.

Dernier conseil de l'année, jeudi, pour les élus de l'île.

Mise en place d'un budget annexe pour le site portuaire

Les recettes et dépenses relatives au port « seront ainsi bien distinctes, a insisté Luc Le Gurun, le maire. Pour la pêche, la plaisance, le gas-oil, les navires à passagers... Ce sera un budget autonome pour que notre gestion municipale soit plus claire. »

Gestion du domaine maritime

Cet été, la zone de baignade et la Grand plage ont connu une grande affluence. « Au fil des ans, les plaisanciers ont fini par respecter les différents zonages. Cependant, l'affluence des semi-rigides à moteur a été plus délicate à gérer. Où les mouiller ? Quel est l'impact des ancrages sur la faune, la flore, l'estran... » Ces questions sont posées non pas pour sévir et « taxer » mais pour établir une cohabitation harmonieuse.